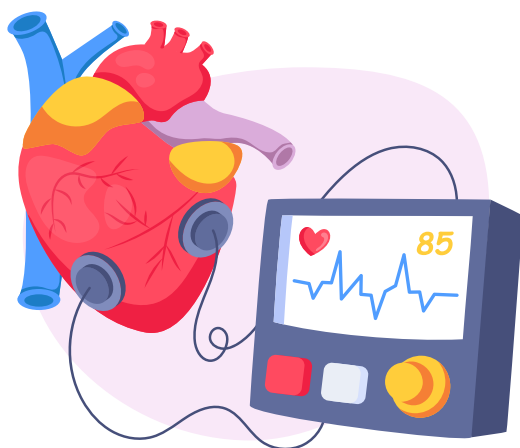




CHU Saint-Pierre
UMC Sint-Pieter

EXAMEN ÉLECTROPHYSIOLOGIQUE ET TRAITEMENT PAR ABLATION



Cette brochure a pour but de vous donner toutes les informations nécessaires. Nous vous demandons de la lire attentivement et de **signer le formulaire annexé** que vous nous remettrez le jour de l'examen. Nos équipes restent toujours à votre disposition pour répondre à vos questions.



1

Avant l'examen/traitement

À la demande de votre médecin traitant et/ou de votre cardiologue référent, un rendez-vous vous a été donné pour un examen électrophysiologique et/ou une ablation comme méthode de traitement des troubles du rythme cardiaque.

i Plus d'informations sur le choix des chambres :

1 ONE DAY



2 HOSPITALISATION



Pourquoi utilise-t-on cette technique ?

Au moyen d'un examen électrophysiologique, on peut détecter si vos plaintes sont liées à des **troubles du rythme cardiaque**. Si les résultats de l'examen confirment que vous souffrez de troubles du rythme, on vous proposera un traitement par ablation.

Certains troubles du rythme ne peuvent pas être traités par ablation et nécessitent plutôt un traitement médicamenteux ou un pacemaker.



En cas de grossesse ou grossesse éventuelle, il est vivement déconseillé d'effectuer l'examen et/ou le traitement, sauf cas exceptionnel.



Quelle chambre puis-je réserver ?

Pensez à **préciser si vous désirez une certaine catégorie de chambre** à la planification lors de la programmation de votre intervention.

Il est toujours préférable de passer **faire votre préadmission administrative** (route 406) au préalable afin de faciliter votre prise en charge le jour de l'intervention.

Nous nous efforçons au mieux de vous garantir votre choix de chambre mais nous vous remercions de votre compréhension si ce choix ne peut être garanti en raison d'urgences et d'hospitalisations imprévues dans l'unité.



Puis-je prendre ma médication habituelle ?

Dans le cadre des ablations de fibrillation auriculaire (FA), il est usuel de **poursuivre l'anticoagulation jusqu'à la veille au soir inclus**.

Le jour de votre hospitalisation : **apportez tous vos médicaments** pour que l'infirmière puisse en faire une liste complète. Il/elle vous informera à ce moment-là des médicaments à continuer ou arrêter.

⚠ Il est important que vous suiviez ces instructions correctement, afin de pouvoir effectuer l'examen et/ou le traitement dans des conditions optimales.



Comment me préparer à l'examen ?

Les examens pré opératoires suivants sont souvent programmés avant le jour de votre admission :

1

PRISE DE SANG



2

ÉLECTROCARDIOGRAMME (ECG)



3

IMAGERIE CARDIAQUE



POUR LA PRÉPARATION

Nous vous recommandons de **tondre à ras le pli de l'aîne**, côté droit au préalable.

LE JOUR DE L'INTERVENTION

Une perfusion sera placée dans une veine de votre bras afin de permettre d'injecter un médicament au cours de l'examen, si nécessaire.

Vous pouvez **garder vos lunettes**.
Prothèse dentaire, lentilles et bijoux ne sont pas admis.



LUNETTES



LENTILLES



PROTHÈSE DENTAIRE



BIJOUX



2

Déroulement de l'examen/traitement

Environnement

L'examen électrophysiologique, éventuellement suivi par un traitement par ablation, sera effectué par 1 ou 2 spécialistes.

Une équipe de médecins et d'infirmier.ère.s spécialisé.e.s surveillera votre cœur en temps réel à l'aide d'équipements derrière un écran de contrôle. Les appareils dans la salle seront utilisés pour visualiser votre cœur et aideront à influencer et contrôler le rythme de celui-ci. Un.e infirmier.ère vous aidera pendant l'examen.

Préparation

- 1 Une fois étendu sur la table d'examen, plusieurs électrodes seront collées sur votre corps.
- 2 Vous serez ensuite entièrement recouvert de draps stériles.
- 3 Seul votre visage restera libre.
- 4 Après désinfection, l'endroit de l'introduction du cathéter (le pli de l'aîne) sera anesthésié localement. Cela peut également être directement fait sous anesthésie générale selon la procédure (ablation de FA par exemple).
- 5 En fonction du type de trouble du rythme et de vos antécédents cliniques, le médecin décidera du type d'anesthésie le plus adéquat, local ou générale.

Examen

- 1 L'examen commencera par l'introduction de petits introducteurs (tuyaux) dans une veine du pli de l'aîne ou, plus rarement, dans une veine du cou.
- 2 Les cathéters seront glissés vers le cœur (à travers ces tuyaux) pour y examiner les troubles du rythme. Le trouble du rythme sera provoqué par stimulation électrique et parfois en donnant des médicaments supplémentaires.

i À ce moment, vous pourrez ressentir des battements de cœur élevés, ce qui est tout à fait normal.

- 3 Pendant les troubles du rythme provoqués, on mesurera précisément **l'activité électrique du cœur afin de trouver l'origine de votre problème.**

Ablation

Le but de l'ablation est de **rendre inopérants/de détruire les cellules/circuits électriques responsables du trouble du rythme.**

Pour ce faire, plusieurs types d'énergies peuvent être utilisées via les cathéters :

- ➔ radiofréquence (RF)
- ➔ cryothérapie (cryo)
- ➔ électroporation (PFA)

Le médecin fera le choix de l'énergie qui conviendra le mieux pour vous traiter en fonction du trouble du rythme décelé, de votre anatomie cardiaque et de vos antécédents.

3

Après l'examen/traitement

Soins après une ablation

Après l'enlèvement des introducteurs il est important que vous restiez couché dans votre lit entre **4 et 6 heures**, ou plus si l'examen a été réalisé par une artère. Votre médecin vous donnera plus de précisions.

 **Cette précaution est nécessaire pour éviter un hématome au niveau de l'endroit de ponction.**

L'infirmier.ère vous avertira du moment auquel vous pouvez vous lever et contrôlera de temps à autre votre tension artérielle, votre pouls et l'endroit de la ponction.

Résultats

Avant votre retour à la maison, **un médecin vous communiquera les résultats** de la procédure. Vous aurez aussi l'occasion de **poser des questions** ou de **demandeur des informations** complémentaires à l'infirmier.ère.

Suivi

Un suivi par le cardiologue est préconisé **4 à 8 semaines après ablation**.

 **Il est possible qu'après quelques temps les troubles de rythme réapparaissent, même après une ablation réussie (chez $\pm$ 10-15 % des patients). Dans certains cas, une 2^{ème}, et éventuellement une 3^{ème}, ablation seront nécessaires pour obtenir une guérison optimale du problème de troubles de rythme.**

Complications éventuelles et prise en charge

Toutes les mesures préventives sont prises pour éviter toutes les complications possibles. Néanmoins, si cela devait arriver, nos équipes pluridisciplinaires sont formées à réagir au plus vite pour traiter la complication au mieux.

-  Certains des patients traités par ablation souffrent de troubles de rythme cardiaque, pour lesquels **l'implantation d'un pacemaker peut être nécessaire**. Chez ces patients, l'endroit d'origine des troubles de rythme se trouve trop proche du système normal de conduction électrique du cœur. Lors de l'exécution de l'ablation, il se peut que le système de conduction normal du cœur soit abîmé et que l'implantation définitive d'un pacemaker s'avère nécessaire. Le spécialiste vous mettra au courant de cette constatation et une décision sera prise après votre accord.
-  Très rarement (<1-0.5%), une **effusion cardiaque** (liquide autour du cœur) peut survenir poussant le médecin à mettre un drain et prolonger votre surveillance.
-  Le **risque d'AVC** est très faible (<0.5-0.3%) et est davantage lié aux antécédents médicaux du patient.

Sortie

Vous ne devez **rien régler** au moment de votre départ. Une provision vous aura peut-être été demandée à votre arrivée mais la facture vous sera envoyée à votre domicile.

4

Questions fréquemment posées



Que dois-je apporter à l'hôpital ?



CARTE D'IDENTITÉ



VOTRE MÉDICAMENT HABITUELLE



(OPTION) UNE LETTRE DE VOTRE MÉDECIN TRAITANT/SPECIALISTE



PAS D'ARGENT OU D'AUTRES OBJETS DE VALEUR



NE LAISSEZ JAMAIS DES OBJETS PERSONNELS OU DE VALEUR DANS VOTRE CHAMBRE



Quand puis-je reprendre le travail ?

Vous pouvez reprendre vos occupations habituelles en principe **après 24 - 48h** selon l'intervention.

Si vous étiez incapable de travailler avant l'examen, il est nécessaire de demander à votre médecin et/ou cardiologue si vous pouvez reprendre le travail ou pas.

Il est possible que l'examen ait révélé des lésions qui ne permettent pas la reprise du travail.



Quand reprendre l'activité physique ?

Il est préconisé de respecter **une semaine sans effort intense**.



Qui va remplir les attestations pour l'assurance, la mutualité ou mon employeur ?

Nous vous conseillons de **garder toutes les attestations dans votre chambre**. Lors de la dernière visite du médecin, il complètera les attestations le concernant.

Des attestations administratives pourront être complétées au bureau d'inscription qui se trouve à l'entrée principale.

i L'infirmière en chef de la salle vous aidera en cas de difficultés.

CONTACT



RYTHMOLOGIE INTERVENTIONNELLE

PRISE DE RDV



02/535.33.50

SECRÉTARIAT



02/535.33.51

QUESTION MÉDICALE EN VUE DE L'INTERVENTION

INFIRMIER.ÈRE EN CHEF



02/535.35.21

HOSPITALISATION



02/535.49.03

FORMULAIRE DE CONSENTEMENT

Pouvons-nous vous demander de bien vouloir signer ce formulaire ci-joint et de le remettre à l'infirmier.ère :

EXAMEN ELECTROPHYSIOLOGIQUE ET ABLATION

J'ai pris connaissance de l'information concernant l'examen électrophysiologique et le traitement par ablation et j'ai reçu une réponse à mes questions. J'ai également pris connaissance des complications éventuelles pouvant résulter de ces examens ou procédures.

Nom du patient :

Date : / / Signature :

.....

Cette brochure se limite aux renseignements de nature générale. Elle n'inclut pas l'ensemble des indications, techniques et risques. Votre médecin vous fournira les informations complètes et adaptées à votre cas. La reproduction complète ou partielle du texte n'est pas autorisée sans autorisation préalable de l'éditeur responsable.





CHU Saint-Pierre
UMC Sint-Pieter

Site Porte de Hal

Rue Haute 322, 1000 Bruxelles

+32 (0)2 535 31 11

www.stpierre-bru.be

CONTACT



**RYTHMOLOGIE
INTERVENTIONNELLE**

PRISE DE RDV



02/535.33.50

SECRÉTARIAT



02/535.33.51

**QUESTION MÉDICALE EN VUE
DE L'INTERVENTION**

INFIRMIER.ÈRE EN CHEF



02/535.35.21

HOSPITALISATION



02/535.49.03